



"Uni-e-s contre une immigration jetable"

Cercle de Silence

15 septembre 2012

u.c.i.j.



cercle de silence

Pas d'enfant Rom sans école !

Le droit à l'éducation des enfants Roms n'est ni discutable, ni négociable !

Le gouvernement doit cesser d'envoyer des signaux contradictoires ! Le 28 août, la Ministre déléguée à la Réussite Éducative reconnaît les difficultés des Roms pour faire valoir ce droit. Mais les évacuations de "camps" se multiplient dans la précipitation.

L'état de relégation des Roms dans des endroits dangereux et insalubre est indigne. Et toute évacuation sans relogement décent et durable est inadmissible.

La circulaire gouvernementale du 26 août ne rompt pas avec la logique précédente : elle ne porte que sur l'anticipation et l'accompagnement des évacuations au lieu de mettre l'accent sur l'accompagnement vers l'intégration. Le diagnostic indivi-

dualisé et la recherche de solutions alternatives doivent être des conditions préalables à toute évacuation, y compris lorsqu'il s'agit de situations d'urgence.

Pour l'accès au travail, le gouvernement ne revient que partiellement sur les mesures discriminatoires précédentes en supprimant la taxe de 900 euros due par les employeurs pour toute embauche et la liste des métiers accessibles sera "*prochaine-ment élargie*".

Ce refus persistant de revenir définitivement sur les mesures transitoires qui empêchent les citoyens européens roumains et bulgares d'accéder au marché du travail dans les mêmes conditions que tout citoyen européen est inacceptable.

Nous n'admettons pas l'insupportable !

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne



"Uni-e-s contre une immigration jetable"

Cercle de Silence

15 septembre 2012

u.c.i.j.



cercle de silence

Pas d'enfant Rom sans école !

Le droit à l'éducation des enfants Roms n'est ni discutable, ni négociable !

Le gouvernement doit cesser d'envoyer des signaux contradictoires ! Le 28 août, la Ministre déléguée à la Réussite Éducative reconnaît les difficultés des Roms pour faire valoir ce droit. Mais les évacuations de "camps" se multiplient dans la précipitation.

L'état de relégation des Roms dans des endroits dangereux et insalubre est indigne. Et toute évacuation sans relogement décent et durable est inadmissible.

La circulaire gouvernementale du 26 août ne rompt pas avec la logique précédente : elle ne porte que sur l'anticipation et l'accompagnement des évacuations au lieu de mettre l'accent sur l'accompagnement vers l'intégration. Le diagnostic indivi-

dualisé et la recherche de solutions alternatives doivent être des conditions préalables à toute évacuation, y compris lorsqu'il s'agit de situations d'urgence.

Pour l'accès au travail, le gouvernement ne revient que partiellement sur les mesures discriminatoires précédentes en supprimant la taxe de 900 euros due par les employeurs pour toute embauche et la liste des métiers accessibles sera "*prochaine-ment élargie*".

Ce refus persistant de revenir définitivement sur les mesures transitoires qui empêchent les citoyens européens roumains et bulgares d'accéder au marché du travail dans les mêmes conditions que tout citoyen européen est inacceptable.

Nous n'admettons pas l'insupportable !

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre les cercles de silence, même pour quelques instants

à Saint-Nazaire, Esplanade des Droits de l'Homme, chaque 3^{ème} samedi du mois de 15 h. à 16 h.

Prochains cercles : 20 octobre, 17 novembre, 15 décembre...

Les cercles de silence sont composés de citoyens dont certains sont membres du

collectif "UniEs Contre l'Immigration Jetable" région nazairienne